

BARÈME DES HONORAIRES CHR CONSEILS TRANSACTIONS FORMATIONS

HONORAIRES DE NEGOCIATION SUR TRANSACTIONS DE :

Titres de sociétés, fonds de commerce, cession de droit au bail, immeuble à usage tertiaire, commercial, industriel, artisanal et industriel, artisanal et professionnel, terrain.

De 0 € à 100 000 € HT net vendeur..... Forfait de 12 000 € HT + TVA au taux légal en vigueur

De 100 001 € HT à 200 000 € HT net vendeur..... 8 % HT + TVA au taux légal en vigueur

A partir de 200 001 € HT net vendeur..... 7 % HT + TVA au taux légal en vigueur

Les honoraires pour les cessions d'actions ou de parts sociales seront calculées sur la base de réévaluation de l'actif net immobilisé servant au calcul du prix de vente de ces dernières.